

Hôtel du Lac et Restaurant
Du Débarcadère
p.a. Cogestim SA
Grand Rue 12 – CP 1078
1180 Rolle

Administration Communale
A l'att. du Conseil Communal
Rue de l'Hôtel de Ville 11
1470 Estavayer-le-Lac

Rolle, le 9 juin 2022

Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère à Estavayer-le-Lac

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Lors de notre dernier Conseil d'Administration, nous avons évoqué la possibilité de rétablir le contact avec votre autorité et c'est à l'unanimité que nous avons décidé de tenter de le faire.

En effet, voilà plusieurs années que nos relations se sont dégradées et ont engendré des procédures juridiques, actuellement en cours, longues, coûteuses et néfastes pour tous.

Fort de ce constat et en vue de vouloir avancer dans le développement de notre hôtel, nous avons décidé de vous interpellier avec l'espoir de trouver des solutions satisfaisantes pour les deux parties.

Nous savons que l'aménagement du territoire de la ville est actuellement en révision et que vous avez engagé des démarches pour l'élaboration d'un PAD, pour le développement de notre bâtiment et de la zone qui l'entoure.

Fort de ces constats, nous souhaiterions entreprendre les démarches nécessaires, avec votre accord, pour vous soumettre deux propositions ayant pour but d'aboutir dans les meilleurs délais à la mise en exploitation de notre hôtel.

Pour ce faire, nous nous sommes d'ores et déjà approché de mandataires spécialisés, prêts à se mettre au travail dans les meilleurs délais, pour vous présenter deux projets.

Le premier projet consisterait à démolir le bâtiment existant et reconstruire un hôtel conforme aux règles dictées par le PAD.

Le deuxième aurait pour objectif une rénovation lourde et l'agrandissement de l'hôtel existant.

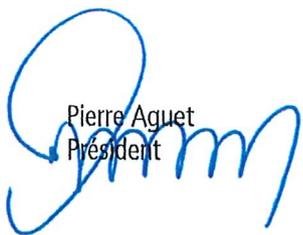
Voilà 14 ans que nous travaillons sur ce projet, pour appuyer notre action, nous souhaitons par la présente vous rappeler que nos intentions ont toujours été de réaliser un bel hôtel sur l'un des plus beaux sites du Lac de Neuchâtel.

Notre motivation demeure et nous sommes prêts à nous investir à nouveau, mais dans la main avec vous, pour trouver des solutions viables à la création de ce projet.

Nous profitons également de ce courrier pour vous assurer que notre société a les moyens de ses ambitions.

Avec l'espoir que vous donniez une suite positive à notre démarche, nous demeurons à votre entière disposition pour tout renseignement que vous pourriez souhaiter et, bien entendu, disponibles pour vous rencontrer si vous le souhaitez.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, à l'expression de notre parfaite considération.



Pierre Aguet
Président



Roseline Lafay
Administratrice



Patrick Cantin
Administrateur